



Délai de formation d'une sci

Par **denuit**, le **04/04/2008** à **19:32**

Je dois signer une Promesse de vente pour mon appartement. L'acheteur veut former une SCI avant l'achat. Il a déclaré avoir déposé son dossier et attendre l'immatriculation (?).

Savez-vous quel sera le délai à prévoir raisonnablement entre la signature de la Promesse et celle de l'Achat (Je m'engage dans un autre achat...).

Un grand merci à celui qui voudra bien me répondre.